



Compte rendu du conseil municipal du 29 mai 2026

Sous la présidence de M. le maire Sylvain OBARA.

Membres présents :

M. Sylvain OBARA, Mme Anne RAMAND, M. Jean-Marc GILEWICZ, M. David ROBERT, M. Romuald GARDEL, Mme Nicole ROGIE, Mme Nicole QUANTIN, Mme Maryse SANZEY, Mme Marie-Ange HACQUIN, M. Guillaume FEVEZ

Pouvoir :

De M. Fabien OBARA à M. Sylvain OBARA

Secrétaire de séance : M. Jean-Marc GILEWICZ

Ouverture de la séance à 19h40

Demande d'ajout d'une délibération pour accepter la régularisation financière de la mise à disposition du personnel administratif de la commune pour le compte de l'Association Foncière de Remembrement.

1. Approbation du compte rendu du CM du 10 avril 2026

Remarque : correction apportée dans le point 6 concernant l'oubli du nom de Didier. Il s'agit de M. Didier LORANG.

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

2. Délibération : précisions sur certaines délégations du Maire

La délibération attribuant les délégations du Maire, prise lors du dernier conseil municipal en date du 10 avril, comportait les mentions « dans les limites fixées par le conseil municipal » pour les points 6 et 7 ; cependant aucune limite n'a été fixée par le conseil municipal.

Après renseignements pris auprès des services de la préfecture, il s'avère que ces délégations ne soient pas nécessaires pour notre commune, aussi il est convenu d'annuler ces 2 points.

Adopté à l'unanimité

3. Fongibilité des crédits

Cette délibération permet d'effectuer des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section (fonctionnement ou investissement), dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

Adopté à l'unanimité



4. Délibération concernant les délégués suppléants au SMGG (syndicat des eaux)

Lors du dernier conseil municipal, M. Sylvain OBARA et M. Romuald GARDEL ont été désignés pour siéger au SMGG (Syndicat des eaux) en tant que titulaires. Il convient de proposer également 2 suppléants.
Sont désignés : M. David ROBERT et M. Fabien OBARA.

Adopté à l'unanimité

5. Convention avec le GDSA pour la lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes

Le GDSA (groupement de défense sanitaire apicole) propose de signer des conventions avec les communes. La convention fixe les engagements respectifs :

- de la commune signataire, notamment en matière de piégeage, de désignation d'un référent communal, de communication locale, de suivi sur la plateforme dédiée et de participation à la lutte territoriale ;
- du GDSa, en sa qualité de structure porteuse des engagements conventionnels sur les plans juridique, administratif et financier.

La convention a également pour objet :

- de permettre, sous réserve du respect des engagements qu'elle prévoit, l'accès de la commune et de ses habitants à un dispositif de destruction de nids à tarif préférentiel ;
- d'organiser l'articulation entre les actions de piégeage, de signalement, de suivi et de destruction encadrée des nids ;
- et d'assurer une mise en œuvre homogène, traçable et cohérente des actions conduites sur le territoire communal, et donc départemental, conforme aux lignes nationales.

Le référent communal désigné est M. Didier LORANG, il pourra suivre les formations GDSA adéquates.

Adopté à l'unanimité

6. Référent territorial concernant l'ambrosie et les chenilles processionnaires

L'Agence Régionale de Santé demande à ce qu'il y ait un référent territorial local concernant la surveillance de l'ambrosie à feuilles d'armoire et des chenilles processionnaires du chêne et du pin. Ces espèces constituent un problème de santé publique et sont, à ce titre, règlementées par le Code la Santé Publique.

M. Didier LORANG est désigné référent et bénéficiera d'une formation financée par l'ARS. A noter qu'il est déjà référent pour le frelon asiatique.

7. Délibération : demande de subvention à la Fondation du Patrimoine pour la réparation des vitraux de l'église

Les vitraux de l'église méritent des réparations, l'atelier de vitraux (51) a établi des devis pour les réparations de l'ensemble des vitraux pour un montant de 17 244.60€ TTC.

Dans le cadre de l'entretien de l'église classée, la DRAC finance les réparations à hauteur de 50% du montant HT.

La commune souhaite faire appel à la fondation du patrimoine pour récolter des dons à hauteur des sommes restantes.

Appel adopté à l'unanimité



8. Subventions aux associations

Demandes reçues en mairie :

- L'amicale des sapeurs-pompiers de Beausite : attribution d'une subvention de 200€. Pour information, la commune compte 4 pompiers au centre.

Approuvé à 11 voix pour, 1abstention

- SIDI Brahim (organisateur de la cérémonie de la Vaux Marie), la commune avait versé 200€ l'année précédente, il est proposé de verser la même somme.

Approuvé à l'unanimité

- L'ADMR de Remberval demande une subvention pour développer des activités annexes à leurs actions quotidiennes. La commune propose de verser une subvention de 200€.

Approuvé à l'unanimité

9. Désignation des membres aux commissions de la Communauté de Communes de l'Aire à l'Argonne

- Commission Aménagement et attractivité du territoire (tourisme, développement numérique, habitat, santé...) : M. Fabien OBARA et M. Romuald GARDEL.
- Commission finances, restauration hors domicile : Mme Anne RAMAND et Mme Marie Ange HACQUIN
- Cohésion sociale, développement culturel et vie associative : Mme Maryse SANZEY, Mme Nicole QUANTIN et M. Fabien OBARA.
- Patrimoine, voirie : M. Jean-Marc GILEWICZ, M. Guillaume FEVEZ et M. David ROBERT.
- Affaires scolaires et périscolaires : Mme Nicole ROGIE et M. Jean-Marc GILEWICZ.
- Environnement (OM, milieux aquatiques, assainissement) : M. Guillaume FEVEZ, M. Sylvain OBARA et M. David ROBERT.

10. Point sur la téléphonie

Retour de la téléphonie Orange depuis 15 jours sur la commune.

Suite aux différents problèmes avec Orange, la mairie propose de changer d'opérateur et de prendre une ligne OVH. Après réflexion, il est décidé de passer à la fibre optique.

Le meilleur prestataire consulté pour un compte professionnel est La Poste Pro avec un tarif de 44.99 € HT/mois avec forfait mobile et 2€/mois de frais de location de matériel.

L'offre est valable jusqu'au 14 juin. M. David Robert se propose de finaliser l'adhésion auprès de cet opérateur.

11. Délibération pour la régularisation des frais liés à la gestion administrative des associations foncières

Les démarches administratives concernant la fusion des associations foncières de Rembercourt et Sommaisne ont été réalisées par le secrétariat de mairie. Ces frais sont facturés 500€ par an. Les frais de 2025 n'ont pas pu être facturés pour cause de fusion en cours, aussi la régularisation se fera sur 2026, soit la somme de 1 000€. La commune doit délibérer pour accepter l'émission du titre correspondant.

Acceptation adopté à l'unanimité



12. Point sur les travaux

Travaux effectués :

- Toiture de la mairie de Sommaisne : travaux terminés avec l'octroi d'une subvention de 10 000 € au titre du « Coup de Pouce Rural ».
- Cimetière communal : Pose de 2 columbariums (3 cases) et 1 cavurne pour le jardin du souvenir.
- Nettoyage et fleurissement des villages : en cours.
- Voirie : relevé des trous pour la campagne de 2026 effectué par la Codecom.
- Nettoyage du lavoir de Sommaisne.
- Contrôle des extincteurs avec Groupama.

Travaux en cours ou en attente :

- Entrée du logement des anciennes écoles : peinture peinte et pose de toile de verre en septembre par l'entreprise Garot.
- Planche de rive au logement de la mairie et nettoyage des arbustes sur les murs de l'église : Des devis ont été demandés auprès de l'entreprise Detal (Ex-Otenin).
- Rue Milaville : reprise des trottoirs.
- Vitraux de l'église : un dossier de demande de subventions auprès de la DRAC (affaires culturelles) a été déposé, et un autre est en cours d'élaboration auprès de la fondation du patrimoine.
- Remise aux normes de la salle des fêtes : chiffrage courant juin.
- Changement de la douche au logement de la poste : courant juin.
- location d'un karcher thermique du 29 au 31/05 pour le nettoyage des infrastructures communales. (Escaliers, stèles, monument aux morts ...)
- Réflexion sur le remplacement de la pierre de seuil de l'entrée de l'église côté rue Joignon : une demande de devis a été faite à l'entreprise De Léo CAPUCCIO (Seigneulles).

13. Informations et questions diverses

- Dernier don du sang : 44 personnes se sont présentées pour 34 dons. Prochaines collectes prévues le 11/01/27 et le 3/05/27.
- Appel à candidature concernant le renouvellement des représentants de la commune au SDIS55 ; Aucun membre du conseil municipal ne se porte volontaire.
- Dates de la fête foraine : 25 /26 octobre et 1^{er} novembre 2026.
- Assemblée Générale de l'ACCA (Association de Chasse) le 5 juillet.
- Assemblée Générale de Wifi Net le 26 juin à 18h30 à Seigneulles.
- Assemblée générale des 3 Abe (Espaces verts) le 11 juin.
- Achat de matériel pour l'entretien de l'église : demande pour une perche de 16m (+ tête de loup) et un aspirateur pour le nettoyage intérieur de l'église.
- Cérémonie Cazeilles le 13 juin.
- Feux de la St Jean le 13 juin.
- Assemblée générale de la Sidi Brahim le 20 juin et préparation de la cérémonie de la Vaux-Marie qui aura lieu le 13 septembre.
- Repas de l'amitié organisé par le comité des fêtes dans le square le 12 septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h35.

**Le Maire,
Sylvain OBARA**

